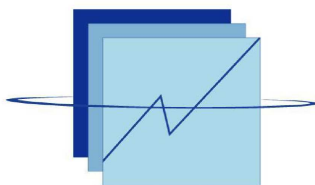


République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie
Direction des Statistiques Economiques
et de la Comptabilité Nationale

INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

Juillet 2010

IPPI

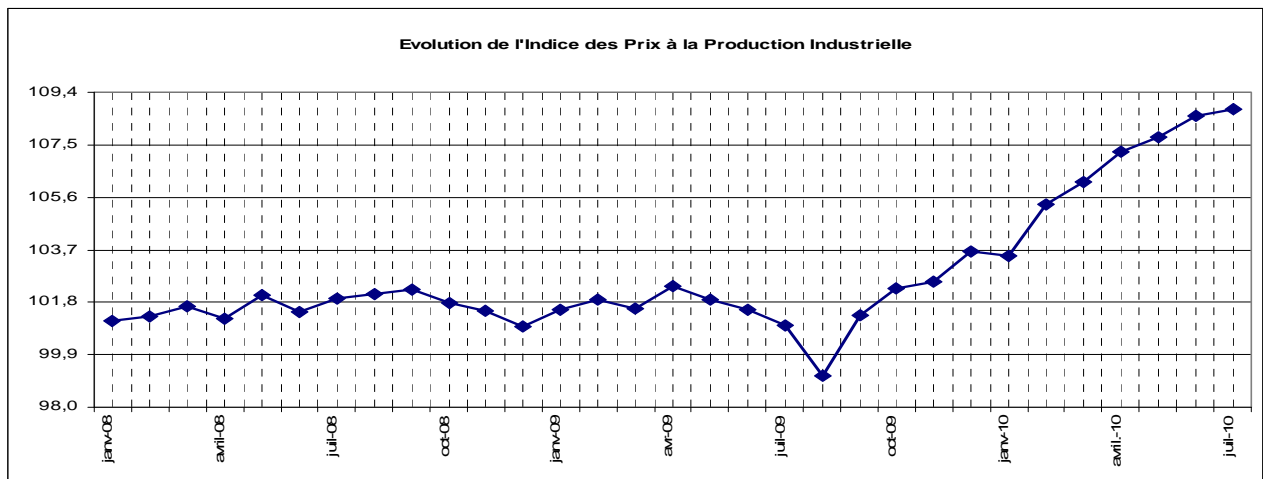


Avertissement

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix à la production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué à cause de la longueur de la série mensuelle.

ANALYSE D'ENSEMBLE

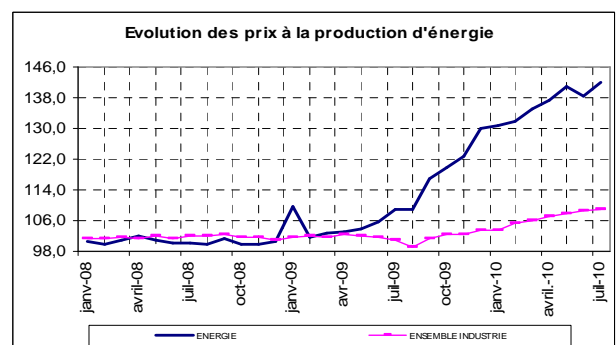
Le relèvement des prix à la production industrielle amorcé en février 2010, s'est poursuivi en juillet 2010. En effet, l'indice des prix à la production industrielle s'est établi à 108,8 après 108,5 au mois précédent, soit une hausse de 0,2%. Cette évolution est imputable essentiellement à l'accroissement des prix à la production des industries de production d'énergie et alimentaires. En revanche, il est noté une contraction des prix à la production des industries chimiques, des matériaux de construction, mécaniques, ainsi que du papier et du carton. Au même moment, les prix à la production des industries extractives, du textile et du cuir, du bois, ainsi que des autres industries manufacturières sont demeurés inchangés. Par rapport à juillet 2009, les prix à la production ont crû de 7,7%. Le rapport des prix moyens des sept premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de l'année précédente, est ressorti à +5,0%.



ANALYSE SECTORIELLE

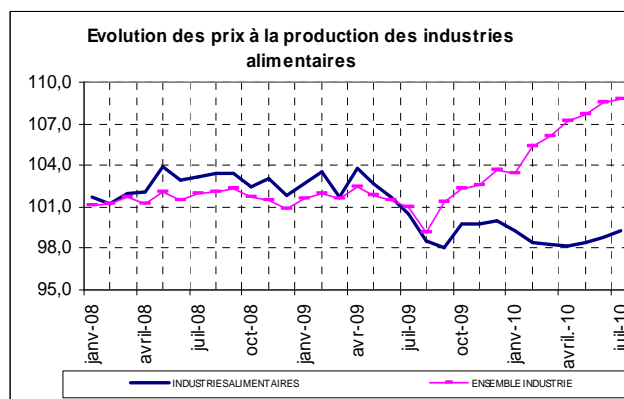
Un recul des prix à la production d'énergie

Le relèvement de 2,5%, en rythme mensuel des prix à la production d'énergie est consécutif à ceux d'eau potable (+6,7%), du fait du renchérissement des produits de traitement et, dans une moindre mesure, de la progression des prix à la production d'électricité (+0,4%). Comparés à juillet 2009, les prix à la production d'énergie ont crû de 30,3%. Le rapport des prix moyens des sept premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de 2009, a augmenté de 30,0%.



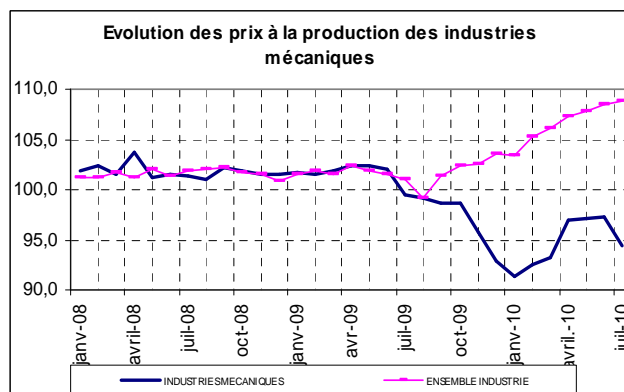
Une augmentation des prix à la production des industries alimentaires

Le renchérissement de 1,6% des conserves de poissons, en liaison avec la rareté des ressources halieutiques, notamment les poulpes et les soles, ainsi que de 7,0% des produits laitiers et de glace explique la hausse des prix à la production des industries alimentaires (+0,5%). Hormis ces sous secteurs, tous les autres ont vu le niveau des prix de leurs produits se stabiliser. En variation annuelle, les prix à la production des industries alimentaires ont reculé de 1,3%. Les prix moyens des sept premiers mois de l'année 2010, se sont dépréciés de 3,6%, par rapport à ceux de la période correspondante de 2009.



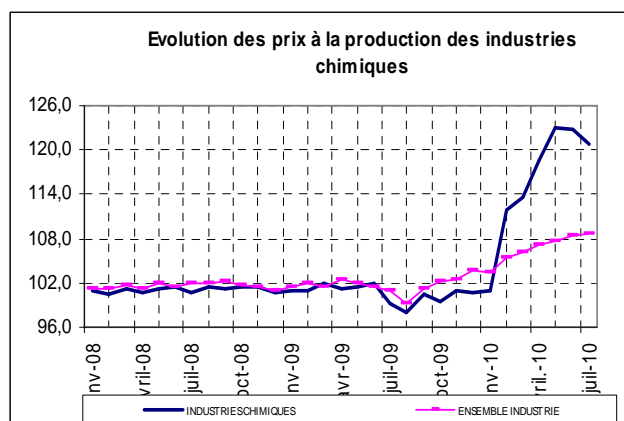
Une contraction des prix à la production des industries mécaniques

En juillet 2010, les prix à la production des industries mécaniques ont chuté de 2,9%, par rapport au mois précédent, sous l'effet d'une contraction de 8,7% de ceux des produits sidérurgiques. Le relèvement des prix à la production des autres ouvrages en métaux (+0,6%) n'a pas pu inverser la tendance baissière de la branche. Au même moment, les prix à la production des machines et matériels électriques, ainsi que ceux des biens d'équipement et appareils de radio, télévision et communication n'ont pas enregistré de variations sensibles. En variation annuelle, les prix à la production des industries mécaniques ont fléchi de 5,2%. Le rapport des prix moyens des sept premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de l'année précédente, laisse apparaître un recul de 6,9%.



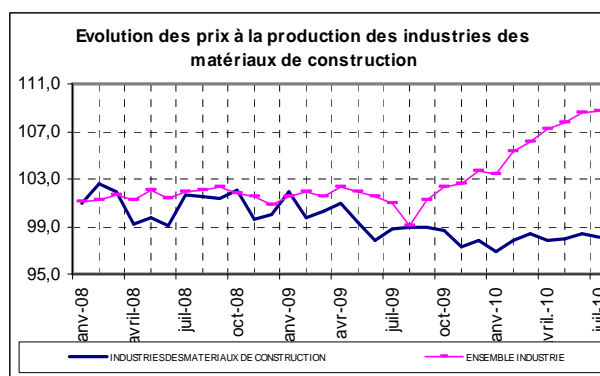
Un repli des prix à la production des industries chimiques

Le recul des prix à la production des industries chimiques amorcée au mois précédent s'est poursuivi en juillet 2010 avec une diminution de 1,5%. Cette évolution résulte d'un repli des prix à la production des produits chimiques de base (-5,1%), des produits pharmaceutiques (-0,3%), de peinture et vernis (-0,2%) et des autres produits chimiques de base (-3,5%). Toutefois, il est noté au cours de la période sous revue, un relèvement de 0,7% des prix des produits pétroliers raffinés et de 0,3% de ceux des produits en matières plastiques, tandis que les savons, détergents et produits d'entretien ont vu leurs prix se stabilisés. Par rapport à juillet 2009, les prix à la production des industries chimiques ont crû de 21,8%. Les prix moyens des sept premiers mois de 2010, se sont accrus de 14,7%, par rapport à ceux de la période correspondante de 2009.



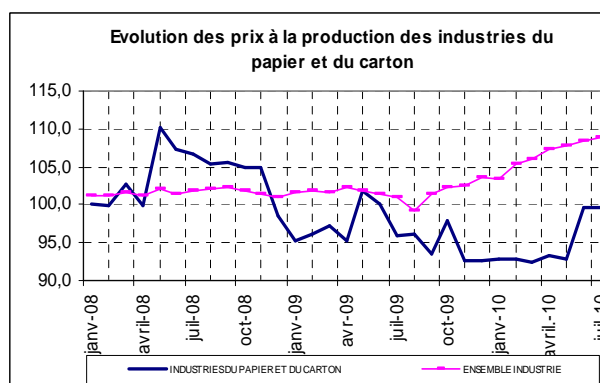
Un recul des prix à la production des industries des matériaux de construction

En juillet 2010, les prix à la production des industries des matériaux de construction sont ressortis à -0,3%, par rapport au mois précédent. Cette évolution est imputable à une baisse des prix à la production des plaques et du ciment. Par rapport à juillet 2009, les prix à la production des industries des matériaux de construction ont chuté de 0,7%, au moment où, en moyenne sur les sept premiers mois de 2010, ils se sont repliés de 1,9%, par rapport à ceux de la période correspondante de 2009.



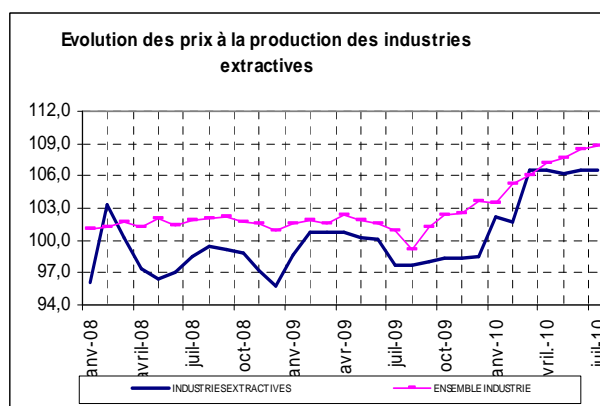
Un fléchissement des prix à la production des industries du papier et du carton

A la suite du renchérissement observé au mois précédent, les prix des produits des industries du papier et du carton se sont légèrement dépréciés de 0,1%, en variation mensuelle, sous l'effet d'un recul des prix à la production des boîtes de groupement. En variation annuelle, les prix à la production des industries du papier et du carton ont progressé de 3,9%. Les prix moyens des sept premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de 2009, se sont contractés de 2,7%.



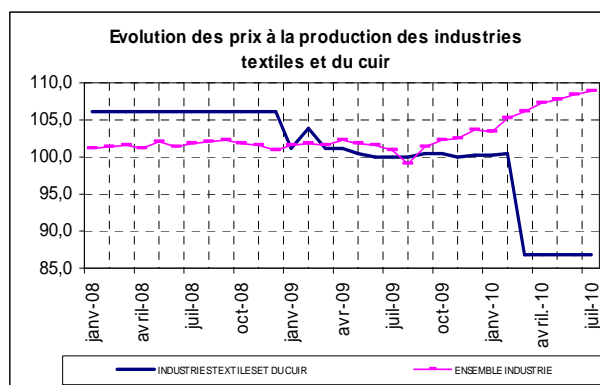
Une quasi stabilité des prix à la production des industries extractives

Comparés au mois précédent, les prix à la production des industries extractives sont demeurés quasiment stables. Le fléchissement enregistré dans le sous secteur « extraction de pierre, de sable et d'argiles » (+0,1%) n'a pas pu inverser la stabilité des prix à la production de la branche. Au même moment, les prix à la production de phosphate et de sel sont demeurés inchangés. Par rapport à juillet 2009, les prix à la production des industries extractives se sont accrus de 8,9%. Le rapport des prix moyens des sept premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de l'année précédente, s'est inscrit en hausse de 5,3%.



Un niveau inchangé des prix à la production des industries textiles et du cuir

La stabilité des prix à la production des industries textiles et du cuir amorcée en avril 2010, s'est poursuivie. Comparés à juillet 2009, ils se sont contractés de 13,2%. Les prix moyens des sept premiers mois de 2010, par rapport à ceux de la période correspondante de 2009, ont chuté de 10,3%.



Une stabilité des prix à la production du bois

Depuis décembre 2009, il est noté une stabilité des prix à la production des biens en bois. Toutefois, par rapport à juillet 2009, les prix à la production des industries du bois ont progressé de 2,6%. Le rapport des prix moyens des sept premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de l'année précédente, a évolué de -1,0%.

Une stabilité des prix à la production des autres industries manufacturières

Au sept mois de 2010, les prix à la production des autres industries manufacturières sont restés inchangés. En variation annuelle, ils ont progressé de 0,1%. Le rapport des prix moyens des sept premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de l'année précédente, a évolué de +1,2%.

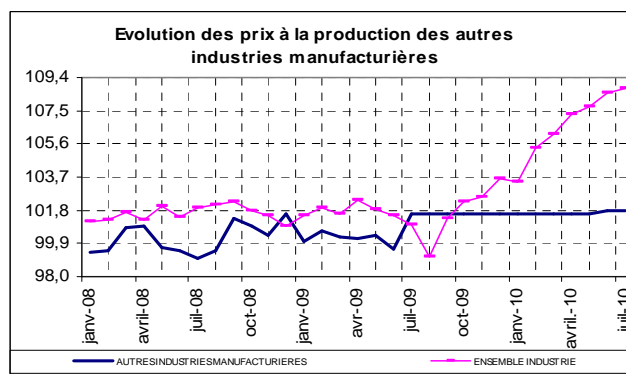
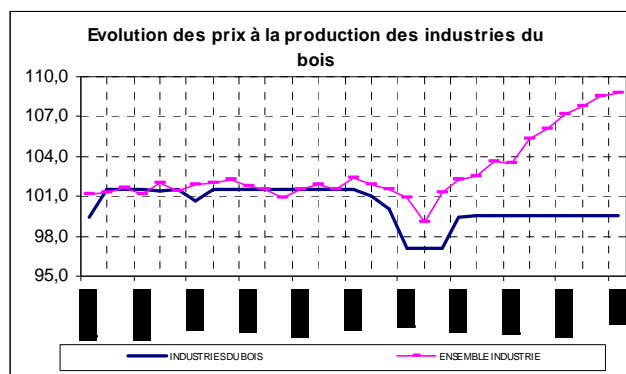


Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	juil-09	août-09	sept-09	oct-09	nov-09	dec.-09	janv-10	fevr.-10	mars.-10	avril.-10	mai.-10	juin.-10	juil.-10	juil-10 / juin-10	7 mois-10 / 7 mois-09	juil-10 / juil-09
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	97,7	97,7	98,0	98,4	98,3	98,5	102,1	101,7	106,5	106,5	106,3	106,5	106,5	0,0	5,3	8,9
Extraction de phosphate	16	99,8	99,6	99,6	99,7	99,7	99,7	99,7	99,6	101,3	101,3	101,3	101,3	101,3	0,0	0,2	1,5
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	92,1	92,2	93,4	94,7	94,2	95,0	108,0	106,7	121,5	121,6	120,8	121,5	121,5	-0,1	19,6	31,8
Extraction ou production de sel et de natron	15	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-0,3	0,0
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	100,5	98,5	98,1	99,7	99,7	100,0	99,3	98,5	98,3	98,2	98,4	98,7	99,2	0,5	-3,6	-1,3
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	107,8	110,8	105,5	122,8	122,5	126,3	111,2	106,5	105,4	102,9	104,7	105,5	107,1	1,6	-3,7	-0,6
Fabrication de corps gras alimentaires	48	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-0,2	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	98,5	86,2	86,5	86,5	86,5	85,9	85,8	85,7	85,6	85,6	85,6	85,6	85,6	0,0	-17,1	-13,0
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	100,0	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	0,0	-1,3	0,6
Confiserie, chocolaterie	12	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-3,9	0,0
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-0,4	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	0,0	-2,2	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	100,0	100,0	100,0	101,7	101,8	93,3	100,2	95,4	95,4	95,4	95,4	96,4	96,4	0,0	-5,4	-3,6
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	100,0	97,9	97,9	95,3	95,3	89,2	92,5	93,0	93,0	94,6	97,0	100,3	107,4	7,0	-4,0	7,4
Fabrication de boissons	36	100,1	100,1	100,1	100,1	100,0	111,5	111,5	111,5	111,5	111,4	111,4	111,4	111,4	0,0	9,4	11,3
Fabrication de produits à base de tabac	18	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-1,2	0,0
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR, dont	16	100,0	100,0	100,4	100,4	100,0	100,2	100,2	100,6	86,8	86,8	86,8	86,8	86,8	0,0	-10,3	-13,2
Egrenage de coton	13	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,3	100,3	100,6	85,1	85,1	85,1	85,1	85,1	0,0	-11,8	-14,9
INDUSTRIES DU BOIS	1	97,1	97,1	97,1	99,4	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	0,0	-1,0	2,6
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	95,9	96,1	93,5	98,0	92,5	92,6	92,9	92,8	92,4	93,3	92,9	99,7	99,7	-0,1	-2,7	3,9
INDUSTRIES CHIMIQUES, dont	171	99,2	97,9	100,4	99,5	101,0	100,7	100,9	111,9	113,6	118,5	123,0	122,7	120,8	-1,5	14,7	21,8
Raffinage pétrolier	47	117,3	112,4	124,6	120,8	122,0	120,8	128,9	128,9	136,3	141,1	147,3	145,9	147,0	0,7	33,5	25,3
Fabrication de produits chimiques de base	49	83,9	84,7	82,2	82,2	87,2	87,2	79,7	117,0	116,5	129,0	139,2	139,2	132,1	-5,1	45,0	57,4
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	93,3	93,4	93,5	93,5	92,2	92,4	92,4	93,8	93,0	92,1	92,1	92,1	91,8	-0,3	-8,7	-1,6
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-2,5	0,0
Fabrication de peinture et vernis	10	99,5	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,5	-0,2	-1,7	0,1
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	101,0	100,0	100,4	101,4	98,9	99,3	99,9	99,9	96,2	97,4	95,6	96,2	92,8	-3,5	-3,1	-8,1
Fabrication de produits en matières plastiques	13	97,8	95,6	92,8	93,8	93,8	94,2	94,6	94,6	94,6	94,7	91,4	92,3	92,6	0,3	-6,3	-5,3
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	98,7	99,0	98,9	98,6	97,3	97,8	97,0	97,8	98,4	97,8	97,9	98,3	98,1	-0,3	-1,9	-0,7
INDUSTRIES MECANIQUES, dont	28	99,5	99,1	98,6	98,7	95,8	92,9	91,4	92,5	93,2	96,9	97,2	97,2	94,4	-2,9	-6,9	-5,2
Produits de la sidérurgie	9	97,2	101,8	101,8	100,6	91,9	86,5	86,5	89,7	89,7	106,4	106,4	105,5	96,3	-8,7	-2,7	-0,9
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	101,7	94,6	93,0	94,5	94,5	93,6	87,9	88,1	88,6	89,4	90,3	91,5	92,0	0,6	-13,2	-9,5
Fabrication de machines et matériels électriques	8	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-2,5	0,0
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	72,6	72,6	72,6	72,6	72,6	0,0	-19,9	-27,4
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	101,6	101,6	101,6	101,6	101,6	101,6	101,6	101,6	101,6	101,6	101,6	101,7	101,7	0,0	1,2	0,1
ENERGIE	141	108,9	109,0	116,9	120,0	122,8	130,0	130,8	131,9	135,1	137,4	140,8	138,4	141,9	2,5	30,0	30,3
Production et distribution d'électricité	82	113,6	110,2	114,2	123,5	125,4	134,5	137,2	133,7	139,9	145,2	155,7	157,3	157,9	0,4	38,0	39,1
Captage, traitement et distribution d'eau	59	102,4	107,2	120,7	115,1	119,1	123,7	121,8	129,5	128,3	126,5	120,2	112,1	119,6	6,7	18,6	16,8
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	101,0	99,1	101,3	102,3	102,5	103,6	103,5	105,3	106,1	107,2	107,7	108,5	108,8	0,2	5,0	7,7

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Equipe de rédaction : **Maxime Bruno NAGNONHOU, Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15